

Il faut soigner le système

La Lamal est «une machine à perdre pour les personnes assurées», regrette Nicolas Babey, professeur à la Haute Ecole de gestion Arc de Neuchâtel. Que peuvent les pouvoirs publics contre l'explosion des primes d'assurance maladie, qui se vérifient cette année encore? Voici ses pistes pour l'avenir. Interview.

PAR ÉRIC LECLUYSE



NOS QUESTIONS À...

NICOLAS BABEY PROFESSEUR À LA HAUTE ÉCOLE DE GESTION ARC

«15% du salaire pour payer les primes, c'est énorme!»

En dix ans, les primes ont augmenté de 55% dans le canton de Neuchâtel, un chiffre parmi les plus élevés de Suisse. Pourquoi?

J'y vois l'effet d'une composition socio-démographique particulière au canton de Neuchâtel: une population vieillissante, avec une importante proportion de «cols bleus» (industrie) et des revenus plus bas que dans les autres cantons. C'est un «cocktail» qui coûte cher aux personnes assurées et au Canton en matière de santé.

Si l'on comprend bien que le vieillissement de la population s'accompagne irrémédiablement de coûts plus élevés, on sait en revanche un peu moins que l'espérance de vie en bonne santé – ou l'espérance de vie tout court – n'est pas du tout égalitaire: les «cols bleus» souffrent plus tôt de problèmes de santé que les «cols blancs».

Le montant moyen de la prime varie beaucoup d'un canton à l'autre, entre 258 et 478 francs

par mois. Cette différence pourrait-elle s'estomper à l'avenir?

Tant qu'existeront de fortes inégalités sociales et territoriales ainsi qu'une loi-cadre qui les nie, ces différences ne s'estomperont pas.

Le pourcentage moyen du revenu consacré aux primes est monté à 7% en 2021 en Suisse. Une autre étude montre que c'est bien plus élevé dans les cantons romands, avec 15% pour Neuchâtel en 2020 (année des derniers chiffres disponibles). De quoi inquiéter?

Le revenu moyen à Zoug n'a rien à voir avec le revenu moyen à Neuchâtel. Une moyenne suisse gomme les différences cantonales. 15% du salaire, c'est énorme. Plus le revenu est bas, plus la part des assurances maladie pèse. En fait, la Lamal pose un cadre duquel sont expulsés les principes de solidarité sociale et territoriale.

On voit que les subsides moyens augmentent en conséquence, notamment dans le canton de



la Lamal pose un cadre duquel sont expulsés les principes de solidarité sociale et territoriale.»

Neuchâtel. Est-ce tenable financièrement?

C'est le Canton qui rattrape les règles du jeu viciées posées par la Confédération en intégrant le principe de solidarité. C'est tenable à court terme mais ça n'est pas durable.

Frédéric Mairy, conseiller d'Etat neuchâtelois en charge de la santé, a souligné l'importance de la prévention...

Il a parfaitement raison d'insister sur la prévention. Bon nombre de maladies coûteuses pourraient être évitables en adoptant un régime alimentaire sain, en bougeant davantage et en levant le pied sur la consommation d'alcool ou de

tabac. Cependant, cette prévention devrait être étendue à notre environnement. L'espérance de vie en bonne santé diminue en France depuis 2020. Les cancers précoces ont explosé en Suisse et dans tous les pays européens depuis 1990.

Idem pour les maladies auto-immunes, les allergies graves, les maladies psychiques... Cette évolution touche toutes les catégories sociales. Ça n'est pas seulement par notre comportement personnel que nous irons mieux, mais par la transformation globale d'un environnement sur lequel nous n'avons individuellement aucune prise.

Nous ne mangeons pas seulement de produits transformés potentiellement nocifs, mais nous vivons et travaillons également dans des bâtiments bourrés de polluants.

Mais que peuvent faire les acteurs politiques contre ces polluants?

Ils peuvent énormément! A l'échelle fédérale, n'a-t-on pas interdit depuis 40 ans l'adjoin-

tion de plomb dans l'essence? L'amiante, les PCB et le plomb dans la construction?

Pourtant, les bâtiments les plus récents sont badigeonnés d'herbicides, de fongicides et de PFAS («polluants éternels») dans les peintures et sur les toits plats.

Ces polluants qui ne nous veulent que du mal sont ensuite lessivés par les pluies, polluent nos cours d'eau, nos nappes phréatiques et nos lacs. Et d'où vient l'eau que l'on boit?

Le problème est que la production de réglementations nouvelles a 10 ans, voire 30 ans de retard. Le canton et les communes ont pourtant un grand pouvoir d'agir en s'appuyant sur le principe de précaution et en mettant la santé pour toutes et tous au cœur de leurs actions.

Que faudrait-il faire pour limiter ces dérives?

Ça n'est pas en lisant un manuel de gestion hospitalière qu'on résoudra les problèmes. Mieux vaut prendre un peu de hauteur en s'appuyant sur les

concepts de quelques théoriciens de la guerre.

La Lamal a fondé un marché concurrentiel de la santé. Or, tout marché est un champ de bataille qui fait des gagnants et des perdants. Certes, sans bombes ni mitrailleuses, mais un champ de bataille quand même.

Un des moyens clés pour gagner la guerre, c'est l'asymétrie de l'information.

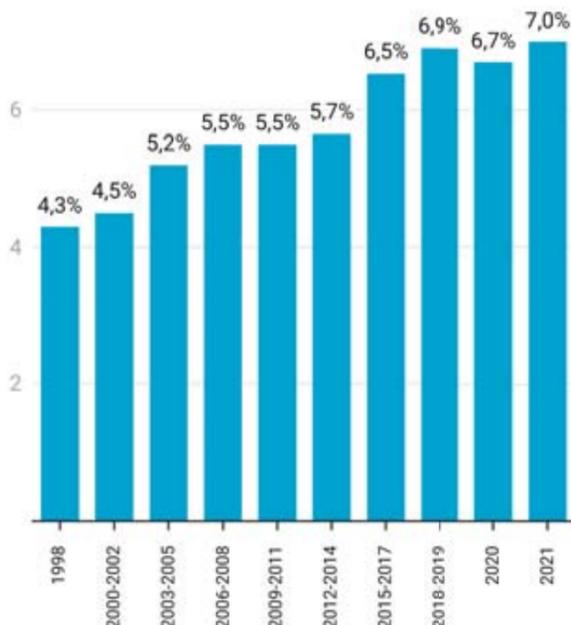
A chaque hausse de prime, les conseillers d'Etat dénoncent avec raison l'«opacité» des décisions. En fait, les caisses-maladie disposent d'informations sur les offres de santé cantonales, tandis que la réciprocité n'existe pas.

C'est une machine à perdre pour les cantons comme pour les personnes assurées.

Pour sortir de cet engrenage infernal, je ne vois pas d'autre solution qu'une coopération intercantonale visant à construire une caisse publique totalement transparente et fondée sur les valeurs de solidarité sociale et territoriale.

En Suisse, les primes pèsent toujours plus

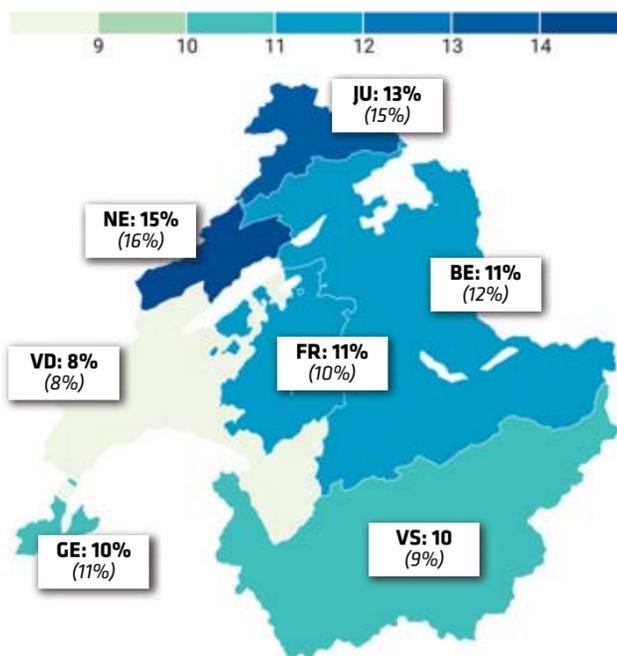
Part de revenu dépensée dans l'assurance maladie obligatoire en Suisse (total des ménages).



Graphique: Jonas Tarazi • Source: OFS (enquête sur le budget des ménages) • Créé avec Datawrapper

Part du revenu consacrée aux primes d'assurance maladie (2020)

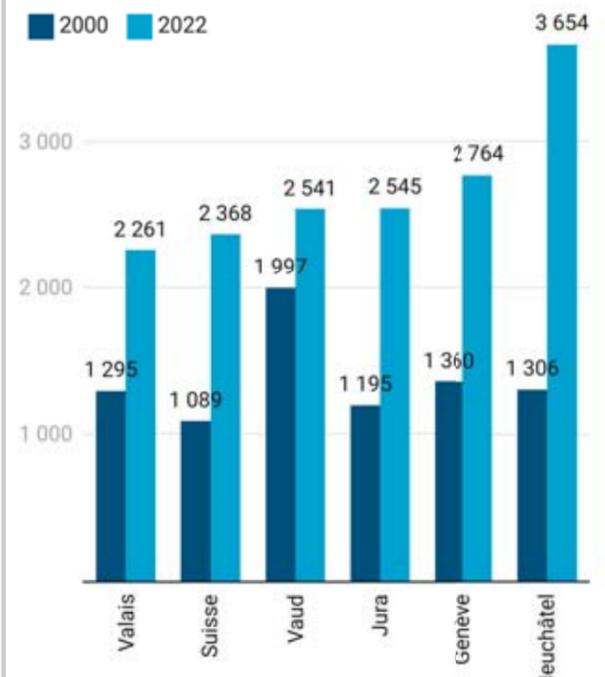
Pourcentage pour la prime moyenne par canton, qui regroupe sept ménages types. Entre parenthèses, l'exemple d'un couple avec 2 enfants (3,5 ans et 5 ans). Les chiffres de 2020 sont les derniers disponibles.



Carte: Jonas Tarazi • Source: OFSP • Créé avec Datawrapper

Avec les subsides, les cantons tentent de limiter les coûts pour les ménages

Subside moyen versé par an selon le canton, comparaison 2000-2022.



Graphique: Jonas Tarazi • Source: OFSP • Créé avec Datawrapper